

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 984
VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

L'avenir de l'agriculture

« L'État n'abandonnera personne », a répété, à plusieurs reprises, au cours de son déplacement dans le Finistère, Guillaume Garot, ministre de l'Agricole, le 10 décembre.

A l'usine *Hénaff* de Pouldreuzic, au siège de *Doux* à Châteaulin puis à Briec, le ministre, accompagné des parlementaires et du président des vice-présidents du Conseil général, a pu constater la grande diversité et la richesse de l'industrie agro-alimentaire du Finistère.

« C'est important que le ministre vienne sur le terrain, en période de crise, se rendre compte de ce qui se passe dans les usines », s'est félicité Richard Ferrand devant le siège du groupe *Doux* après la visite de l'abattoir.

Si la rencontre entre Guillaume Garot et les représentants du personnel du groupe volailler s'est bien passée, c'est parce que le ministre suit ce dossier au quotidien depuis sa nomination au mois de juin. **« Il s'agissait de la première visite du ministre sur le site de production mais il a déjà rencontré, à de nombreuses reprises, les représentants du personnel pour des réunions de travail à la Préfecture de région à Rennes »,** précise le député de la 6^e circonscription.

A l'inverse de ce qui prévalait pendant les dix dernières années, le gouvernement ne laissera pas disparaître des emplois dans l'agro-alimentaire sans réagir.

« Nous importons 40 % de notre consommation de poulet », a rappelé Guillaume Garot. Nous avons, par conséquent, une grande marge de progression pour reconquérir notre marché intérieur et, dans le même temps, nous

devons aussi gagner des parts de marché à l'export.

Face au défi alimentaire mondial, l'agriculture française et bretonne doit produire plus et mieux. En effet, les agriculteurs doivent être en phase avec les demandes de la société. Voilà le discours qu'a tenu le ministre aux représentants des syndicats agricoles. **« Le ministre a bien insisté sur le rôle déterminant que doit jouer l'agro-alimentaire dans le redressement industriel du pays »,** a souligné le vice-président du Conseil général, Michaël Quernez.

Car, il est clair pour le ministre que la localisation de la production a des répercussions sur la localisation des sites de transformation, pour toutes les filières, qu'il s'agisse de viande, comme pour *Doux*, ou les abattoirs de porcs, de lait avec la tour de séchage qui va prochainement être construite dans la région de Carhaix, ou de légumes avec *Boutet-Nicolas* à Rosporden.



Guillaume Garot devant le siège de Doux

Sans nier les crises et les difficultés, Guillaume Garot a rappelé, le 10 décembre dans le Finistère, que l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire constituent des secteurs d'avenir pour peu que tous les acteurs de la filière unissent leurs efforts. 🌱

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 20/12/2012



Dossier de la semaine

**A la rencontre
des Finistériens**



Vie de la Fédération

**Le Parti Socialiste
dans la rue**



Interview

**Prostitution : changeons
les mentalités**



Avec Bernard Lemettré

Bis repetita ?

Il aura donc fallu la menace d'un vote des parlementaires pour qu'enfin Jean François Copé cède et accepte un nouveau vote pour la présidence de l'UMP en septembre 2013. Mais le nom du président de l'UMP est-il si important ? Car le vote pour les motions a montré le vrai visage de l'UMP, après un quinquennat de Nicolas Sarkozy. Le parti, qui se voulait l'héritier du gaullisme, s'est profondément droitisé. Une partie des adhérents de l'UMP partage de vraies connivences avec le Front national, en particulier lorsqu'il s'agit de dénoncer les immigrés, de stigmatiser les homosexuels ou d'accuser la gauche de tous les maux avec une mauvaise foi confondante.

Présidée par Copé, Fillon ou un autre, l'UMP restera une organisation politique revancharde, dont une partie des adhérents est prête à toutes les compromissions pour revenir au pouvoir.

PS29

Observatoire



En préambule de la réunion publique de Carhaix, Yves-Marie Cann, de l'institut CSA, a présenté les résultats de l'observatoire du Finistère, en insistant particulièrement sur les spécificités du centre Bretagne.

Depuis dix ans, le Conseil général fait réaliser un sondage pour connaître l'état d'esprit des Finistériens, leur perception des politiques départementales. Avec le recul, il est ainsi possible de vérifier les évolutions. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour les élus mais aussi un instrument de connaissance des Finistériens pour tous les partenaires du Conseil général.

Le sondage de 2012 a été réalisé entre le 19 et le 23 novembre auprès de 1 003 personnes, selon la méthode des quotas, pour les catégories socioprofessionnelles mais aussi pour les territoires.

A la lecture des résultats de cette enquête, il apparaît que le Centre Ouest Bretagne (COB) se distingue des autres pays du Finistère. Il est plus marqué par l'agriculture (5,2% des actifs contre 1,4% dans le pays de Brest) et il compte plus d'ouvriers que le reste du département. Il compte aussi, en proportion, moins de cadres qui se concentrent essentiellement dans les agglomérations.

Les habitants du COB sont plus pessimistes que le reste des Finistériens. Ainsi lorsqu'on leur demande comment ils voient l'avenir du Finistère, 51% des personnes interrogées se déclarent optimistes. Mais ce taux tombe à 40% dans le centre Finistère.

Il en va de même pour l'avenir de la France. Le pessimisme domine pour 70% des Finistériens, mais il atteint 78% dans le COB.

Pour les politiques publiques, les priorités, pour les habitants du COB sont les mêmes que dans le reste du Finistère mais on note une sensibilité plus marquée pour l'accès aux services publics ou l'accès au sport et à la culture. Il en est de même pour les transports en commun ou l'internet haut débit.

Les résultats de ce sondage confirment que le Finistère n'est pas totalement homogène et que les réponses ne peuvent être identiques sur l'ensemble du territoire.

A la rencontre des Finistériens

Comme chaque année après la session du débat d'orientation budgétaire, Pierre Maille et Roger Mellouët, le vice-président du Conseil général au budget, vont à la rencontre des Finistériens. Il s'agit à la fois d'expliquer les grands dossiers du Département pour l'année à venir et d'engager un dialogue sur les priorités du Département. Cette année, ces rencontres se sont déroulées à Guipavas, Saint-Thégonnec, Quimper et Carhaix.



Pierre Maille le 12 décembre à Carhaix

En 2013, le Conseil général du Finistère travaillera sur les emplois d'avenir, les schémas départementaux pour les personnes âgées ou pour les personnes handicapées ou l'évaluation des contrats de territoires.

Dans la capitale du Poher, le 10 décembre, Roger Mellouët a rappelé que les finances du Finistère sont saines. « **Nous ne faisons pas partie des trente départements qui sont dans une situation très délicate** », a-t-il rassuré. Alors que la moyenne de l'endettement est de 477 euros en France, la dette des Finistériens n'est que de 277 euros.

Cette gestion saine permet de maintenir le niveau d'investissement à environ 150 millions d'euros par an même si les marges de manœuvres sont assez limitées.

Le débat qui a suivi les interventions de Pierre Maille et Roger Mellouët a surtout porté autour de questions posées par des élus locaux, partenaires du Conseil général. Dans cette partie « *frontalière* » du Finistère, les élus ont souhaité attirer l'attention du président du Conseil général sur le problème des transports. « **Je sais que sur cette question, en partie de**

responsabilité régionale, il n'est pas facile d'uniformiser les interventions des départements », a indiqué Pierre Maille qui a tout de même souligné les grands progrès accomplis dans ce domaine.

Les élus du COB et les responsables de l'exécutif départemental partagent la même conviction que le tourisme doit être un élément important de l'économie du centre Finistère. « **Même si le Finistère est un département touristique, tout ne doit pas se concentrer sur les côtes** », a rappelé Pierre Maille.

Les projets de redécoupage administratif semblent inquiéter les élus du centre Finistère. Pour Pierre Maille la question du nombre des communes a déjà été tranchée par le développement de l'intercommunalité. Les élus sont toujours les décideurs mais il semble légitime de se poser la question de la taille optimale des intercommunalités. Certaines auraient peut-être intérêt à se rapprocher pour offrir un meilleur service aux citoyens. Pour ce qui concerne les petites communes, les élus font régulièrement part de leurs difficultés à monter des dossiers pour des investissements. Pour Pierre Maille cette question sera l'une des priorités de l'année 2013.



Le budget du Conseil général

D'ailleurs, c'est en partie pour répondre à cet enjeu que le Conseil général vient de réactiver le CAUE (Conseil de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement). « **Nous allons procéder à un état des lieux pour tout ce qui concerne l'ingénierie dans les petites communes** », a précisé Pierre Maille à un maire qui expliquait devoir faire appel à des cabinets privés pour monter ses dossiers. Les présidents des communautés de communes vont être réunis pour faire le point sur cette question. 🏠

Le Parti Socialiste dans la rue

Le week-end dernier, les socialistes du Finistère étaient dans la rue pour défendre le mariage pour tous.

A Brest, samedi, avec près de 400 personnes ils se sont retrouvés devant la mairie. Dimanche, ils ont battu le pavé parisien.

Il peut paraître paradoxal de voir les militants socialistes, dans la majorité, descendre dans la rue. « **L'engagement 31 de François Hollande sera tenu** », ont rappelé Harlem Désir, premier secrétaire du PS, et Marc Coatanéa, secrétaire national aux questions de société, dans le cortège de la manifestation parisienne. La loi passera mais « **le Parti Socialiste doit jouer un rôle d'éclaireur dans la société** », ont-ils expliqué, en précisant que le PS défend le droit à la Procréation médicale assistée pour les couples de femmes.

Le Parti Socialiste doit être présent, non pour contredire le gouvernement, évidemment, mais pour le soutenir et répondre aux



La délégation du Finistère le 16 décembre à Paris

attaques d'une droite toujours prompte à tenir des discours de haine ou d'exclusion.

D'ailleurs le collectif LGBTH du Finistère a, dans son communiqué appelant au rassemblement de Brest, souligné cette dimension : « **A l'heure où une minorité bruyante se confond en propos homophobes, amalgames et discours simplistes, sous couvert d'une**

moralité bien à contre-courant des réalités et des principes religieux humanistes, il est nécessaire que les citoyens se mobilisent pour construire, ensemble, une société meilleure pour les générations futures, une société de la tolérance et de l'égalité, où la diversité est source de richesse. »

Pour soutenir l'action du gouvernement et de la majorité, le Parti Socialiste appellera encore ses adhérents et sympathisants à se mobiliser et à descendre dans la rue, car l'espace public ne doit pas être accaparé par une minorité revancharde. Les électeurs de gauche aussi doivent pouvoir afficher leur soutien aux projets du gouvernement que les Français ont approuvé le 6 mai. 🇫🇷

Interview

Prostitution : changeons les mentalités

Avec Bernard Lemette

Nous devons changer le regard de la société sur la prostitution, de manière à ce qu'elle ne soit plus considérée comme « naturelle », explique Bernard Lemette, délégué régional du Mouvement Nid dans le Nord-Pas-de-Calais et ancien président national de ce mouvement.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler l'origine et l'action du Nid ?

Bernard Lemette : Il est un peu né en Bretagne. A Saint-Malo, un prêtre, le Père André-Marie Talvas, en venant en aide à une femme malade alcoolique, a découvert que de nombreuses jeunes filles bretonnes étaient tombées dans le piège de la prostitution à Paris. Il a voulu lutter contre cette exploitation.

Nous intervenons directement auprès des personnes prostituées pour les aider à s'en sortir mais aussi auprès du grand public pour expliquer ce qu'est vraiment la prostitution, le rôle des mafias et les

ravages qu'elle provoque dans la société. Car laisser croire que tout s'achète, y compris le corps des femmes, a des conséquences catastrophiques.

Cap Finistère : Justement, peut-on croire à la vision idyllique de la prostituée par choix ?

Bernard Lemette : Non et il faut tordre le coup à l'idée selon laquelle il y aurait des « travailleurs du sexe ». Cette expression vise à faire croire qu'il s'agirait d'un métier comme un autre. C'est une supercherie. Les personnes prostituées sont dans la soumission et l'exploitation.

Cap Finistère : Comment vous situez-vous dans le débat sur la pénalisation des clients ?

Bernard Lemette : Il faut des interdits pour faire comprendre qu'il n'est pas acceptable de payer pour utiliser le corps des femmes. Ensuite, il faut expliquer que l'argent de la prostitution va aux mafias qui exploitent les prostituées. Expliquer aussi que celles qui prétendent se prostituer

librement sont manipulées par les proxénètes. Il ne faut jamais oublier qu'en 1945, ce sont les grandes marques

de champagne qui se sont mobilisées contre la fermeture des maisons closes. L'exemple de la Suède, qui a pénalisé les clients, porte ses fruits. Pour nous, il s'agit d'un combat à long terme pour faire comprendre aux hommes qu'il n'est pas naturel de payer pour avoir une relation sexuelle. Un petit garçon suédois voit que la prostitution est interdite. Un petit Français sait vaguement que ça existe. Mais un petit Belge peut, en bas de chez lui, voir des maisons de passe. Comment lui expliquer qu'il n'est pas acceptable de payer pour avoir une relation sexuelle ?

Nous avons besoin, aujourd'hui, d'un État courageux qui fasse changer les mentalités et n'hésite pas à traiter cette question. Car la prostitution, comme le dit la Convention des Nations Unies du 2 Décembre 1949, met en danger l'individu, la famille et la communauté. 🇫🇷



Agenda

16 janvier

19 h 00 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

23 janvier

18 h 00 : Ateliers du changement à Brest.

2 février

Journée des secrétaires et trésoriers de sections.

Cette année Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 21 décembre.

Le numéro de la rentrée paraîtra le 11 janvier 2013.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 984 - Vendredi 21 décembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

AMBULANCES URGENCE 29
SARL au capital de 28 000 euros
Siège social : 2, rue Jacques Prévert
29160 CROZON
523 469 443 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2012, a décidé de
- Transférer le siège social au 3, impasse Vauban - 29160 CROZON.
- Nommer co-gérant Monsieur Christophe GALLAIT, en remplacement de Monsieur Christophe CHERREY, démissionnaire.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

LAND29
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4, rue de Brest
29800 LANDERNEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2012 à BREST, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
LAND29.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 4, rue de Brest (29800) LANDERNEAU.

Objet : 1- A titre principal, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ; 2- L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 euros
Gérant : Monsieur Didier NICOLAS demeurant à SAINT THONAN (29800) 3, Créac'h Coadic.
Immatriculation : Au RCS de BREST.

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 7 décembre 2012, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Brest-Ponant le 11 décembre 2012, bordereau n° 2012/1 848 Case n° 1, la société NICOLAS, SARL au capital de 80 000 euros, ayant son siège social à BREST (29200) 38, rue du Château, RCS BREST 479 830 788, a donné en location-gérance à la société LAND29 ci-dessus désignée, le fonds de commerce de travail temporaire, situé à LANDERNEAU (29800) 4, rue de Brest, à compter du 7 décembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, la société LAND29 exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

DISTRIBTP29
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 38, rue du Château
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2012 à BREST, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
DISTRIBTP29.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 38, rue du Château (29200) BREST.

Objet : 1- A titre principal, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ; 2- L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 euros
Gérant : Monsieur Didier NICOLAS demeurant à SAINT THONAN (29800) 3, Créac'h Coadic.
Immatriculation : Au RCS de BREST.

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 7 décembre 2012, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Brest-Ponant le 10 décembre 2012, bordereau n° 2012/1 842 Case n° 22, la société NICOLAS, SARL au capital de 80 000 euros, ayant son siège social à BREST (29200) 38, rue du Château, RCS BREST 479 830 788, a donné en location-gérance à la société DISTRIBTP29 ci-dessus désignée, la partie de son fonds de commerce se rapportant à : « Agence de travail temporaire, délégation de personnel intérimaire, activité de placement dédiées aux entreprises relevant du secteur primaire et secondaire autre que l'industrie métallurgique », situé à BREST (29200) 38, rue du Château, à compter du 7 décembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, la société DISTRIBTP29 exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis.

CHRISJOANI
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : Zone de Kervidanou 3
29300 MELLAC
488 814 807 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2012, a décidé de transférer le siège social de MELLAC (29300) Zone de Kervidanou 3 à BANNALEC (29380) 14, impasse des Glycines, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

En bref

Assemblée générale de l'UESR

L'UESR du Finistère tiendra son Assemblée générale le vendredi 18 janvier à 20 h 00, à l'espace François Mitterrand de Pont-de-Buis.

A cette occasion, Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, interviendra sur le projet de réforme territoriale.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

MÉTAL29

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 38, rue du Château
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2012 à BREST, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
MÉTAL29.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 38, rue du Château (29200) BREST.

Objet : 1- A titre principal, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ; 2- L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 euros
Gérant : Monsieur Didier NICOLAS demeurant à SAINT THONAN (29800) 3, Créac'h Coadic.
Immatriculation : Au RCS de BREST.

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 7 décembre 2012 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Brest-Ponant le 10 décembre 2012 bordereau n° 2012/1 842 Case n° 21, la société NICOLAS, SARL au capital de 80 000 euros, ayant son siège social à BREST (29200) 38, rue du Château, RCS BREST 479 830 788, a donné en location-gérance à la société METAL29 ci-dessus désignée, la partie de son fonds de commerce se rapportant à : « Agence de travail temporaire, délégation de personnel intérimaire, activité de placement dédiées aux entreprises relevant de l'industrie métallurgique », situé à BREST (29200) 38, rue du Château, à compter du 7 décembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, la société METAL29 exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis.